

# INITIATIVE SUR LES QUESTIONS DE VOISINAGE



Association des chemins  
de fer du Canada



Depuis 2003, l'Initiative de voisinage vise à sensibiliser les gens aux problèmes de proximité qui surviennent quand des aménagements sont réalisés près des activités ferroviaires.

- Alors que la population canadienne continue à croître et que les villes convertissent d'anciens développements en nouveaux espaces résidentiels, continue à croître, que les villes convertissent... et que le télétravail à la maison augmente, les Lignes directrices applicables aux nouveaux aménagements à proximité des activités ferroviaires (Lignes directrices), conçues conjointement, sont un point de départ cohérent pour les municipalités et les concepteurs afin de réduire les problèmes de voisinage (p. ex. le bruit et les vibrations).
- L'Initiative sur les questions de voisinage encourage les communautés à utiliser les Lignes directrices conjointes dans leurs plans de zonage municipaux pour faciliter la communication entre les parties visées pendant les étapes de planification afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des résidents vivant près des activités ferroviaires.
- Une bonne planification, l'utilisation efficace des terres et une communication ouverte sont essentielles pour prévenir les problèmes de voisinage entre les municipalités et les compagnies ferroviaires, aujourd'hui et demain.
- L'Initiative croit que la communication est essentielle à toute relation. L'atténuation des problèmes de voisinage ne fait pas exception. Nous encourageons (et pouvons aider à faciliter) la communication entre les municipalités et les chemins de fer pour assurer que des commentaires appropriés sont faits à toutes les étapes de la planification.

Plus de 160 municipalités appliquent les Lignes directrices sur le voisinage. Les municipalités qui utilisent les Lignes directrices constatent que :



**LES PROBLÈMES  
DE SÉCURITÉ  
SONT RÉGLÉS**



**L'HABITABILITÉ  
DES RÉSIDENTS  
EST AMÉLIORÉE**



**LES AMÉNAGEMENTS  
SONT PLUS  
COMPATIBLES**

Pour télécharger les Lignes directrices, veuillez visiter le : [www.proximityissues.ca/fr/](http://www.proximityissues.ca/fr/)

Vous voulez en savoir plus ? Veuillez vous adresser à :

**Jenelle Saskiw**, gestionnaire de programme  
jsaskiw@railcan.ca  
780-214-0757

**Ben Chursinoff**, coordonnateur de programme  
bchursinoff@railcan.ca  
613-564-8095.



**Voici ce que les experts suivants disent au sujet des Lignes directrices sur les questions de voisinage :**

## Ville de Calgary

« Une approche de planification de l'utilisation des terres fondée sur les risques est essentielle pour gérer les aménagements près des corridors de transport ferroviaire de marchandises. Les risques liés au transport ferroviaire de marchandises sont propres au site et au contexte, et chaque municipalité devrait connaître les risques perçus et existants et élaborer sa propre politique fondée sur des données probantes. Les Lignes directrices sur les questions de voisinage sont un bon point de départ qui peut aider chaque municipalité à préparer sa feuille de route. »

- Abdul Jaffari, planificateur principal de la Gestion de la croissance, Ville de Calgary

## Dillon Consulting

« Les Lignes directrices sur les questions de voisinage sont de solides fondations pour discuter du voisinage et de la manière optimale d'équilibrer les besoins de planification des communautés et ceux du secteur ferroviaire. »

- Dave Poole, associé, Dillon Consulting

## Ville de Camrose

« La Ville de Camrose utilise les Lignes directrices sur les questions de voisinage depuis 2015. Les recommandations sont claires et compréhensibles, et faciles à mettre en œuvre au palier local pour les nouveaux projets de lotissement et d'aménagement. »

- Aaron Leckie, gestionnaire, Services de planification et d'aménagement, Ville de Camrose

